

Centre national de la fonction publique territoriale

Arrêté du 25 mars 2021 fixant le nombre de postes ouverts à l'examen professionnel pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux (session 2021)

NOR : *FPTC2109697A*

Par arrêté du président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 25 mars 2021, le nombre de postes ouverts à l'examen professionnel pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux (session 2021), est de 14.

Les modalités précisées dans l'arrêté portant ouverture de concours pour le recrutement des ingénieurs en chef territoriaux (session 2021), restent inchangées.